

Renforcer de manière ciblée le commerce de détail

Berne, le 29 février 2016

Communiqué de presse

Renforcer de manière ciblée le commerce de détail

Libéralisation des horaires d'ouverture des magasins : une chance pour tous

Le Conseil national a adopté aujourd'hui la loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue cette décision, car des horaires d'ouverture des magasins adaptés à la société moderne répondent aux besoins des consommateurs, renforcent la compétitivité du commerce de détail suisse et contribuent au marché du travail de ce secteur. Le projet suit la ligne des objectifs du PLR, qui consistent en la création de conditions-cadre plus sûres et plus attrayantes pour la place économique suisse.

Le commerce de détail est constamment sous pression: le tourisme d'achat et le franc fort font perdre à ce secteur environ 8 milliards de francs par an. Avec l'harmonisation partielle prévue pour les horaires d'ouverture des magasins, c'est un standard minimal qui est créé pour les magasins de commerce de détail. Cela est conforme aux besoins des consommateurs. La loi fédérale acceptée aujourd'hui souhaite introduire les horaires d'ouverture suivants : du lundi au vendredi, de 6h00 à 20h00 et de 6h00 à 18h00 le samedi.

Une décision qui bénéficie à tous

Il en va de l'intérêt des consommateurs de pouvoir mieux répondre aux obligations professionnelles et familiales grâce à des horaires d'ouverture des magasins plus flexibles. Le renforcement ciblé de la compétitivité du commerce de détail permet aux entreprises de ce secteur de mieux répondre à ces besoins. Les préoccupations concernant la violation de la protection des travailleurs par des horaires d'ouverture prolongés sont infondées. Au contraire, cette mesure protège les emplois et ne porte pas atteinte au droit du travail actuel. L'harmonisation partielle des horaires d'ouverture des magasins représente un standard minimal national, les cantons sont libres de pouvoir libéraliser au-delà. Les jours fériés sont intégrés dans la loi fédérale. Le vote des électeurs tessinois de ce weekend, concernant la possibilité d'ouverture des magasins jusqu'à 19h00 durant la semaine, démontre que les citoyens souhaitent des horaires d'ouverture prolongés.

Une libéralisation des horaires d'ouverture des magasins garantit les emplois dans le commerce de détail, renforce la consommation en Suisse et contribue à rendre la place économique plus attrayante.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Christian Lüscher, conseiller national, 079 355 37 52
 - › Olivier Feller, conseiller national, 079 658 31 92
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole Romandie, 079 315 78 48
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.

Renforcer de manière ciblée le commerce de détail